

B. Capelle. Les rites du catéchuménat

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0454

SourceBoite_022-12-chem | Baptême

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

Les rites du sacrement

D'après le Pseudo-Justin de sa Hippias, vers
~~le fin du~~ début du XV s.

3 ans sont

- Avant l'electio : instruction, mœurs, imposition
 de mains choisis (pas de la main
 amputée n°6)
- Après l'electio (certains en dit qu'ils deviennent
 compétents) se fait après qu'on a examiné
 leur conduite après le mariage -
 Et oration et imposition de mains chaque jour.
- Jeûnes la nuit : jeûne nocturne, oraisons,
 robes noires, nœuds, puis de blanc, reportant
 la mise à l'empêchement de l'acte



